



Chambon-sur-Voueize

PAYS & INTERCOMMUNALITÉ

par Christine DE REYNAL

Périmètres de pays



Programmes d'Initiative Communautaire Leader +

Avec 260 communes, la Creuse, à l'instar des autres départements ruraux français, connaît l'inadaptation d'un découpage communal qui ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui. La coopération intercommunale s'est développée progressivement au travers des communautés de communes : en 2005, les 18 communautés regroupent plus de 96 % des communes du département. Les projets de développement initiés par les chartes intercommunales se sont fondus dans de nouvelles entités plus vastes, créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 25 juin 1999 : les « pays ». Espaces de projet qui présentent une cohérence géographique, culturelle, économique et sociale, ils sont devenus le cadre de référence des politiques d'aménagement et de développement durable des territoires. Ces projets sont appuyés par le Département, la Région et l'État. Les 4 pays creusois trouvent leurs fondements sur le terroir, sur la dynamique des acteurs de la société civile et sur le document charte qui traduit les particularités du projet partagé de développement durable du pays sur dix ans. De même, le Parc Naturel Régional de Millevalches, qui s'étend sur 113 communes des trois départements du Limousin (dont 34 en Creuse), a construit dans sa charte de parc l'aménagement durable de son espace autour d'un label de qualité.

La Creuse a bénéficié de 3 Programmes d'Initiative Communautaire Leader + développés à partir de l'expérience Leader 1 et Leader 2 et de la structuration des territoires, autour de thèmes choisis par le GAL gestionnaire : Pays de Guéret « Nouvelles technologies d'information et de communication », Combraille en Marche « Valorisation des ressources naturelles et culturelles », P.N.R. Millevalches « Accueil de nouveaux acteurs locaux et installation d'entreprises ». D'un montant moyen d'environ 1,5 million d'euros de FEOGA, ces programmes ont pour objectif de conforter l'esprit d'initiative et de solidarité dans les territoires, en soutenant des opérations originales et innovantes.

EPCI* à fiscalité propre

* Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Ahun Canton
Gouzon Siège de l'EPCI
8 789 Population regroupée
(Population totale au recensement de 1999 corrigée des recensements complémentaires, le cas échéant)
189 Population des communes non regroupées

Nom du groupement (communauté de communes)	Nombre de communes	Régime fiscal
Pays Creuse-Thaurion-Gartempe	29	TPU
Auzances - Bellegarde-en-Marche	24	TPU
Pays Sostranien	10	TPU
Pays de Boussac	13	4TX
Plateau de Gentieux	7	TPU
Guéret - Saint-Vaury	19	TPU
Marche Avenir	6	4TX
Bénévent - Grand-Bourg	17	4TX
Carrefour des Quatre Provinces	14	TPU
Deux Vallées	5	4TX
Bourganeuf - Royère-de-Vassivière	20	TPU
Aubusson - Felletin	18	4TX
Haut-Pays Marchois	13	4TX
Sources de la Creuse	13	4TX
Évaux-les-Bains et Chambon-sur-V.	13	TPU
Chénéraillles	10	TPU
Pays Dunois	13	4TX
Petite Creuse	9	4TX

TPU : taxe professionnelle unique
4TX : 4 taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle)

Communautés de communes

	avec TPU	sans TPU	TOTAL
Nombre d'EPCI	9	9	18
Nbre de communes	146	107	253
Pop. regroupée	81 536	47 040	128 576

